

LA VILLE VOUS RENSEIGNE

LE MARCHÉ VERT EST DE RETOUR!

La Ville de Saint-Rémi, en collaboration avec la Société d'Horticulture et d'écologie de Saint-Rémi, vous invite à son traditionnel Marché Vert. Cet événement se déroulera sur le terrain de l'Église à la gloriette le samedi **22 mai 2010 de 9h00 à 15h00**. Comme à chaque année, il y aura des fleurs à vendre et des arbres à DONNER!

CAMP DE JOUR 2010 - INSCRIPTIONS PRISE 2

Veillez noter que même si vous avez manqué les inscriptions, il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant au camp de jour. Pour l'inscription, nous ouvrons une journée soit le **lundi 24 mai** prochain. Vous devez vous présenter au Service des Loisirs **entre 8h00 et 17h00** et nous pourrions procéder à l'inscription de votre enfant sur place. Pour toutes autres informations, vous pouvez me contacter au **450 454-3993 Poste 9227**.

Andrée-Michèle Hébert - Coordinatrice du camp de jour de Saint-Rémi

SOYEZ PRÊTS POUR VOTRE VENTE DE GARAGE

LES 28, 29 ET 30 MAI 2010

Durant ces trois (3) jours, il sera permis à tout citoyen de faire une vente de garage sur sa propriété. Une liste sera compilée de tous les endroits où il y aura des ventes de garage dans la ville de Saint-Rémi et cette liste sera distribuée dans certains commerces et à la Mairie au 105, rue de la Mairie. Elle sera disponible à compter du **26 mai 2010 en après-midi**. Pour s'inscrire sur cette liste des ventes de garage, vous devez communiquer avec le Service d'Urbanisme au **450 454-3993 poste 5346** avant le **26 mai 2010**. En cas de pluie, l'activité de vente de garage est remise à la fin de semaine suivante et/ou après ce délai, cette activité est annulée.

FÊTE NATIONALE 2010 – PROJET D'UN DÉFILÉ!

Nous avons débuté les préparatifs des festivités dans le cadre de la Fête nationale pour 2010. Suite aux demandes, nous organisons, encore cette année, un défilé pour la **journée du 24 juin**. Nous avons besoin de votre appui et de votre implication afin de faire un défilé haut en couleur. Si vous désirez faire un char et/ou vous impliquez dans le défilé, veuillez communiquer avec Mélanie Demers, directrice des Loisirs et Culture au **450 454-3993 poste 9227**.

APPEL D'OFFRES # 10-516 VENTE D'UNE RÉTROCAVEUSE 2003

La Ville de Saint-Rémi désire vendre une rétrocaveuse usagée pour un prix minimum de 15,000. \$. **Description :**

- Année : 2003
- Marque : Ford New Holland
- Modèle : LB 75 B
- Nombre d'heures : 5 300
- Équipements : - Chargeur avant 4 dans 1
- Godet arrière 30 pouces par 12 pouces

Pour toute information, veuillez vous présenter au Service des Travaux publics situé au 1104, rue Notre-Dame ou vous adresser à monsieur Daniel Riendeau, Directeur des Travaux publics, au numéro de téléphone **450 454-3993 poste 5345**. Toute personne intéressée à faire l'acquisition de ladite rétrocaveuse doit faire parvenir une offre dans une **enveloppe scellée** à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Rémi
 Appel d'offres # 10-516
 a/s Diane Soucy, DGA/Greffière
 105, rue de la Mairie
 Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Contrairement à l'énoncé de l'appel d'offres paru dans l'Écho du 7 mai 2010 : Les offres doivent être reçues à la Mairie au plus tard le **MARDI 25 mai 2010 à 14h00 (et non LUNDI le 24 mai qui est un jour férié)** et seront ouvertes publiquement le même jour (**25 mai**) à la même heure à la salle de réunion de la Mairie de Saint-Rémi sise au 105, rue de la Mairie.

La Ville de Saint-Rémi ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues en tout ou en partie et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Rémi, le 14 mai 2010

Diane Soucy, OMA Directrice générale adjointe / Greffière

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Demande de dérogation mineure relativement à l'installation d'une clôture en cour avant et avant secondaire sur le lot industriel 3 846 512 (20, rue de l'Industrie).

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que le Conseil municipal étudiera une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # V 467-07 relativement à l'immeuble mentionné en titre, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal le **lundi 14 juin 2010 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie, au 155 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Cette demande de dérogation mineure est décrite comme suit :

- Nature de la demande : Demande de dérogation mineure de façon à réduire la distance de la ligne de rue c'est-à-dire la distance entre la clôture et la ligne de rue d'un (1) mètre et d'augmenter la hauteur de la clôture d'au plus 1,4 mètre.
- Effets de la demande : Permettre une hauteur de clôture d'au plus deux virgule quatre (2,4) mètres malgré le non respect de la norme sur la hauteur autorisée des clôtures édictée à l'alinéa a) de l'article 4.3 de la section 4 du chapitre 5 du Règlement de zonage # V 467-07; et Permettre l'implantation d'une clôture à zéro (0) mètre de la ligne de rue malgré le non respect de la norme sur la distance minimale édictée à la ligne 1 du tableau de l'article 4.7 de la section 4 du chapitre 3 du Règlement de zonage # V 467-07.

Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce **21^e jour du mois de mai 2010**

Diane Soucy, OMA Directrice générale adjointe / Greffière



FÊTE DES VOISINS LE SAMEDI 5 JUIN 2010 - INFORMATIONS CYNTHIA MENARD AU 450 454-3993 POSTE 2782

AVIS CONCERNANT LES ANIMAUX

Prenez note que selon le règlement V421-02, article 5 : « Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc..) l'empêchant de sortir de ce terrain.
 Et règlement V478-07, article 5.2 : « Constitue une nuisance et est prohibé, le fait qu'un gardien n'enlève pas immédiatement les matières fécales produites par son animal sur une propriété privée autre que la sienne ou dans un endroit public.
 Article 10 : Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction.
 Quiconque commet une première infraction est passible d'une amende d'au moins cinquante dollars (50. \$) et d'au plus cinq cent dollars (500. \$).
 Quiconque commet une deuxième infraction à une même disposition dans une période de deux (2) ans de la première infraction est passible d'une amende d'au moins cent dollars (100. \$) et d'au plus mille dollars (1 000. \$).
 Quiconque commet toute infraction subséquente à une même disposition dans une période de deux (2) ans de la première infraction est passible d'une amende d'au moins deux cents dollars (200. \$) et d'au plus mille cinq cents dollars (1 500. \$).

DU CÔTÉ DES ORGANISMES

FONDATION ANNA-LABERGE

MERCI et bravo aux pompiers pour le « Coup de chapeau » du 24 avril dernier. Total amassé **46 917 \$.**

MERCI à tous pour votre grande générosité!

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

La Marg'Elle vous invite à son café-rencontre « LE RIRE, LA MÉDITATION ET LE DESSIN ». Le rire est le meilleur remède anti-stress, renforce le système immunitaire, agit positivement sur la dépression, l'anxiété, l'insomnie etc... La méditation affine la perception et aide à développer la mémoire, la maîtrise de soi, la créativité... Le dessin intuitif est un merveilleux outil thérapeutique qui permet d'entrer à l'intérieur de soi. Ce café-rencontre nous initiera à différentes approches pour nous faire du bien et pour relaxer.

Date : **Le jeudi 27 mai de 9h00 à 11h30.** Animatrice : **Claudia Ross**

Coût : 2.00\$ pour les membre et 5.00\$ pour les non-membres.

Vous pouvez nous appeler pour plus amples d'informations au numéro **450 454-1199.**

SOURIRE SANS FIN

Parrainez une famille de chez nous !

Plusieurs familles du Centre de solidarité familial « Sourire sans fin » organisent des activités d'autofinancement afin d'aller passer une semaine de vacances estivales au camp Saint-Urbain à Chertsey.

En achetant des billets pour le lave-o-thon qui aura lieu le **29 mai** prochain à la Caisse Desjardins des Moissons de Saint-Rémi, vous les aidez à atteindre leur objectif.

Vous pourrez vous procurer des billets **au montant de 7\$** au centre de Solidarité familial « Sourire sans fin » au 2-A rue Sainte-Famille à Saint-Rémi (à côté du CLSC) ou aux points de vente le jeudi 20 mai et le vendredi 21 mai à la Caisse Desjardins des Moissons ou au Tigre Géant.

Vous pouvez vous présenter la journée même dans le stationnement de la Caisse et faire laver votre voiture **au montant de 8\$.** Venez nous encourager en grand nombre!

Journée d'installation de siège autos

Chaque année au Québec, plus de 1600 enfants de moins de 9 ans décèdent ou sont blessés suite à un accident automobile. Les études ont démontré que l'utilisation d'un siège auto réduirait jusqu'à 70% les risques de décès ou de blessures graves. Mais encore faut-il bien l'utiliser. Pour ce faire, le siège doit être adapté à l'enfant, bien fixé à la banquette du véhicule et bien installé.

Soucieux de la sécurité et du bien-être des enfants, Sourire sans Fin, vous convie à sa journée d'installation de siège auto, qui se tiendra le **samedi 29 mai 2010 de 10h00 à 16h00** dans le stationnement de la Caisse Desjardins des Moissons à Saint-Rémi. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain. C'est important, car ces quelques minutes de votre temps pourraient bien sauver la vie de votre enfant. Bienvenue à tous !

Assemblée générale annuelle

Le 1er juin 2010 toute la population et plus particulièrement les personnes ayant participé à une ou des activités chez Sourire sans Fin sont conviées à participer à l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Un bilan des activités de l'année sera présenté par l'équipe de travail et le conseil d'administration transmettra les états financiers ainsi que les orientations pour 2010-2011

C'est un rendez-vous pour tous ceux qui souhaitent mieux connaître l'action de Sourire sans Fin sur la M.R.C.

Nous vous attendons en grand nombre le **1^{er} juin 2010 à la salle Guy Thony du CLSC Jardin du Québec.** (Utiliser la porte du côté du stationnement) La soirée débutera par un **goûter** servi dès **18h00** et **l'assemblée ouvrira à 19h00.** Au plaisir de vous y rencontrer ! Nous vous prions de confirmer votre présence auprès de Julie au **450 454-5747.**

MAISON DES JEUNES SAINT-RÉMI

Lundi le 24 mai

Le lundi 24 mai nous serons fermé en raison de la fête des patriotes. Nous serons de retour mardi le 25 mai à 16h.

Recherche d'outils de jardinage à donner

Dans le cadre du programme des saines habitudes de vie, les membres de la MDJ feront un jardin collectif. Si vous avez des outils de jardinage en bon état et dont vous ne vous servez plus (gratte, brèche, brouette, arrosoir,...), nous pouvons aller les chercher. Merci de votre générosité, cela contribuera au succès de cette activité. Info : Josianne 450 454-6657.

Le 28 mai Promenade dans le vieux Montréal

Nous irons nous promener dans le vieux Montréal et nous ferons aussi le Labyrinthe du hangar 16. Nous avons aussi des billets gratuits pour le centre des sciences de Montréal. Une belle journée de plaisir vous attend le **vendredi 28 mai** départ à **13h30** de l'Adomissile. Tous les jeunes âgés entre 12 et 17 ans sont invités. Pour vous inscrire, veuillez passer à la MDJ situé au 100, rue de gare, Saint-Rémi. Veuillez prendre note que l'entrée du labyrinthe est de 10.50\$ pour les 12 ans et 13.00\$ pour les 13, 17 ans. Venez en grand nombre!

ACTIVITÉ DE FERMÈRES

Le Cercle de Fermières de Saint-Rémi tiendra son assemblée générale et ses élections, le **mardi 1^{er} juin à 19h00** à la salle Neptune du centre communautaire de Saint-Rémi laquelle sera suivie par une conférence avec Mme Mélanie Demers, kinésiologue. (Amenez une amie). Il reste encore quelques places disponibles pour le Pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré à cet effet veuillez communiquer avec Danielle Bergevin **450 454-5343.**

13^E TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

HEMMINGFORD-NAPIERVILLE-SAINT-RÉMI

Dernière semaine pour s'inscrire au tournoi de golf qui aura lieu à Napierville le **mercredi 2 juin 2010.** Venez rencontrer notre président d'honneur, Monsieur Éric Bachand, CGA et LL.M. Fisc de Lefavre Labrèche Gagné SENCRL. Le forfait à 150\$ inclus le déjeuner complet, le golf, la voiturette et le souper. Plusieurs surprises sur le parcours! Venez seulement au souper pour 60\$. Prix de présence et animation. Pour vous inscrire, communiquez avec nous au **450 615-0512.** Bienvenue à tous!

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN" inc.

PROCHAINE SORTIE DU SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE

Prenez note des prochaines sorties de socialisation d'un jour prévues pour les personnes de 55 ans et plus

07 juin (lundi) : **Carrefour Laval**

Départ: 8h45 / Coût: 6\$. / Inscription: dès le 28 mai.

21 juin (lundi) : **Mail Champlain à Brossard**

Départ: 8h45 / Coût: 5\$. / Inscription: dès le 11 juin.

Pour informations ou réservation, téléphonez à Ginette au **450 454-6567.** Les personnes intéressées et résidant à l'extérieur de Saint-Rémi, mais sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, devront se rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.

